

EXTRAIT DU REGISTRE DES DÉLIBÉRATIONS

DU CONSEIL DE LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION DE L'ALBIGEOIS

SÉANCE DU 29 JUIN 2021 À 18 HEURES 30

N° DEL2021_148 : ÉTUDES DE DIAGNOSTIC ET DE MAÎTRISE D'ŒUVRE EN VUE DE LA RESTAURATION DU PONT-VIEUX À ALBI – PHASE 2 TRANCHE 2021 – PLAN DE FINANCEMENT.

L'an deux mille vingt et un, le vingt neuf juin

Le conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois s'est réuni au Grand Théâtre d'Albi le mardi 29 juin 2021 à 18 heures 30, sur convocation de madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, présidente de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Présidait la séance : Madame Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL

Secrétaire : Monsieur Thierry MALLÉ

Membres présents votants : Mesdames, messieurs,
Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL, Michel FRANQUES, Marie-Pierre BOUCABEILLE, Laurence PUJOL, Jean-Michel BOUAT, Marie-Corinne FORTIN, Mathieu VIDAL, Naïma MARENGO, Bruno LAILHEUGUE, Anne GILLET VIES, Gilbert HANGARD, Odile LACAZE, Achille TARRICONE, Fabienne MENARD, Steve JACKSON, Geneviève MARTY, Nathalie FERRAND-LEFRANC, Pascal PRAGNERE, Jean-Laurent TONICELLO, Nicole HIBERT, Pierre DOAT, Philippe GRANIER, Eric GUILLAUMIN, Patrice DELHEURE, Marc VENZAL, Grégory AVEROUS, Jérôme CASIMIR, Gérard POUJADE, Elisabeth CLAVERIE, Bernard DELBRUEL, Anne-Marie ROSÉ, Thierry MALLÉ, Thierry DUFOUR, Christine TAMBORINI, Alfred KROL, Michel TREBOSC, David DONNEZ, Sylvie FONTANILLES-CRESPO, Camille DEMAZURE, Jean-François ROCHEDREUX

Membres présents non votants :

Mesdames Cindy COCQUART, Marie-Thérèse LACOMBE, Marie ESTEVENY, Agnès BRU

Membres excusés :

Madame Martine LASSERRE, Messieurs Frédéric CABROLIER, Ghislain PELLIEUX, Patrick MARIE, Yves CHAPRON

Membres représentés : Mesdames, messieurs,
Roland GILLES (pouvoir à Michel FRANQUES), Nathalie BORGHESE (pouvoir à Marie-Pierre BOUCABEILLE), Patrick BLAY (pouvoir à Gilbert HANGARD), Danielle PATUREY (pouvoir à Jean-Laurent TONICELLO), Marie-Claire GEROMIN (pouvoir à Pierre DOAT)

Votants : 45

SÉANCE DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE DU MARDI 29 JUIN 2021

N° DEL2021_148 : ÉTUDES DE DIAGNOSTIC ET DE MAÎTRISE D'ŒUVRE EN VUE DE LA RESTAURATION DU PONT-VEUX À ALBI – PHASE 2 TRANCHE 2021 – PLAN DE FINANCEMENT.

Pilote : Affaires générales, juridiques et commande publique

Monsieur Jérôme CASIMIR, rapporteur,

Le Pont-vieux d'Albi fait l'objet d'études en vue de sa restauration. S'agissant d'un monument majeur du périmètre UNESCO, l'État a été sollicité via la direction régionale des affaires culturelles (DRAC) pour accompagner la communauté d'agglomération de l'Albigeois dans le financement des frais d'études et des travaux de cette opération.

Par ailleurs, l'inscription de cette opération dans le cadre du dispositif culture et patrimoine piloté par la Région Occitanie constitue une opportunité pour l'associer à ce projet. La première phase de diagnostic est finalisée.

La DRAC a participé à hauteur de 50 % au financement de cette première phase pour un montant total de 12 500€ HT.

Lors des échanges avec la DRAC courant 2020, cette dernière a indiqué qu'elle participerait à hauteur de 40 % de la deuxième phase d'études avec un plafond de 50 000 € HT des dépenses hors taxes de l'opération.

La Région Occitanie sera sollicitée pour le cofinancement de l'étude lors du dépôt du dossier relatif aux travaux. Les frais d'études seront intégrés de manière rétroactive dans les dépenses éligibles aux aides régionales.

Le montant des études est arrêté à la somme de 113 850 € HT.

Le plan de financement est le suivant :

DÉPENSES € HT		RECETTES € HT	
Phase Avant-Projet (AVP)	48 300	État - Direction Régionale des Affaires Culturelles (40%)	45 540
Phase Projet (PRO)	36 225	Région Occitanie (30%)	34 155
Etudes d'exécution (EXE)	15 325	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	34 155
Assistance passation contrat travaux (ACT)	13 800		
TOTAL	113 850 €	TOTAL	113 850 €

Il est proposé de solliciter les subventions auprès de la DRAC et de la région Occitanie.

Le Conseil de la communauté d'agglomération de l'Albigeois,

VU le code général des collectivités territoriales,

VU l'avis favorable du Bureau communautaire du 15 juin 2021,

ENTENDU LE PRÉSENT EXPOSÉ,

APRÈS EN AVOIR DÉLIBÉRÉ, À L'UNANIMITÉ,

APPROUVE le montant de l'opération « Études de diagnostic et de maîtrise d'œuvre en vue de la restauration du Pont-Vieux à Albi – Phase 2 tranche 2021 » pour un montant de 113 850 € HT.

APPROUVE le plan de financement suivant :

DEPENSES € HT		RECETTES € HT	
Phase Avant-Projet (AVP)	48 300	État-Direction Régionale des Affaires Culturelles (40%)	45 540
Phase Projet (PRO)	36 225	Région Occitanie (30%)	34 155
Etudes d'exécution (EXE)	15 325	Communauté d'agglomération de l'Albigeois	34 155
Assistance passation contrat travaux (ACT)	13 800		
TOTAL	113 850 €	TOTAL	113 850 €

SOLLICITE les subventions prévues au plan de financement auprès de la DRAC et de la région Occitanie.

AUTORISE madame la présidente ou son représentant à accomplir toutes les formalités nécessaires à l'exécution de cette opération.

DIT QUE les crédits nécessaires sont prévus au budget général de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

DIT QUE, dans le cas où les subventions accordées seraient inférieures au montant sollicité, le plan de financement prévisionnel sera modifié en conséquence et la différence à la charge de la communauté d'agglomération de l'Albigeois.

Pour extrait conforme,
Fait le 29 juin 2021,

La présidente,

Stéphanie GUIRAUD-CHAUMEIL